PLATEFORME DE TÉLÉDÉCLARATION DE L'AOC VENTOUX



Mise à jour : 28 mars 2025

SOMMAIRE

1 -	Connexion à mon espace adhérent	2
1	.1 Je me connecte via Déclarvins	3
1	.2 Je me connecte avec mes codes adhérents	3
2 -	Données personnelles	. 4
2	2.1 Vérification de mes données	4
2	2.2 Changement du mot de passe	4
3 -	Déclaration de Revendication (DREV)	. 5
3	3.1 Je suis une Cave Particulière	5
3	3.2 Je suis une Cave Coopérative	12
3	3.3 Je suis un Négociant Vinificateur	14
4 -	Déclaration d'Affectation Parcellaire (DAP)	15
4	l.1 Je suis une Cave Particulière	15
4	I.2 Je suis une Cave Coopérative	27
4	I.3 Je suis un apporteur de vendanges fraiches	30

5. Déclaration d'irrigabilité		1
-------------------------------	--	---



1 - Connexion à mon espace adhérent

Accéder au site de l'AOC Ventoux : acc-ventoux.com



Cliquez sur

ESPACE ADHERENTS

La fenêtre suivante s'ouvrira :

Depuis votre Interpro (via VitiConnect):

CONNEXION VIA DÉCLARVINS

Première connexion :

S'il s'agit de votre première connexion, munissez vous de votre identifiant et du code de création à 4 chiffres qui vous ont été fournis.

CRÉER VOTRE COMPTE



1.1 Je me connecte via Déclarvins

Si vous possédez un compte Déclarvins, vous pouvez vous connecter directement avec vos codes en cliquant sur :

CONNEXION VIA DECLARVINS

1.2 Je me connecte avec mes codes adhérents

Vous devez cliquer sur **CREER VOTRE COMPTE**. Une nouvelle fenêtre apparaîtra :

Premiere connexion		
Afin d'accèder à la plateforme de télédéclaration	n, veuillez remplir les champs suivants :	
ldentifiant ODG :		
Code de création (fourni par l'ODG) :		
		Valider

Entrez les codes fournis par l'ODG puis validez.

Note : Si vous avez perdu vos codes, veuillez nous contacter pour qu'ils vous soient renvoyés.



2 - Données personnelles

2.1 Vérification de mes données

	Déclarations	Habilitations	Parcellaire	Documents	1	¢	
_							-

Cliquez sur Habilitations et vérifiez que toutes vos données (CVI, SIRET, adresse, email, téléphone...) sont exactes.

Vous pouvez modifier certaines informations.

Si vous ne pouvez pas les rectifier, veuillez nous contacter afin que nous puissions le faire.

2.2 Changement du mot de passe

En cliquant sur l'icône profil en haut à droite, vous pouvez modifier différentes données, ainsi que votre mot de passe.

Votre identifiant restera toujours le même lors de chaque connexion.



3 - Déclaration de Revendication (DREV)

La Déclaration de Revendication est à faire jusqu'au 31/12 de chaque année.

3.1 Je suis une Cave Particulière

Avant de commencer la saisie de votre DREV, il est impératif que vous ayez déjà déclaré votre déclaration de récolte (DR) sur Prodouane car la plateforme transfère votre DR vers la DREV automatiquement.

ous cliquez sur Déclarations	. Apparaît une nouvelle fenêtre	e « Eléments déclaratifs ».
léments déclaratifs		Campagnes : 2024-2025 🗸 Changer
uillez trouver ci-dessous l'ensemble de vos éléments (déclaratifs	
Déclaration de pieds manquants 2024	Déclaration de Récolte 2024	Revendication des produits 2024
Vous avez déjà validé votre déclaration de pieds manquants	Votre déclaration n'a pas encore été récupérée. Pour la récupérer il vous suffit de démarrer la télédéclaration de votre déclaration de Revendication.	Votre déclaration de revendication viticole pour cette année n'a pas encore été déclarée.
Visualiser		Démarrer la télédéclaration
Voir tous les documents	Voir tous les documents	Voir tous les documents
Déclarations d'irrigation 2024	Déclaration d'affectation parcellaire 2024	
dentifier vos parcelles irriguées depuis votre léclaration d'irrigabilité 2024.	Vous avez déjà validé votre Déclaration d'affectation parcellaire.	
Démarrer un « Irrigué »	Visualiser	
Voir tous les documents	Voir tous les documents	

Dans l'encadré « Revendication des produits », cliquez sur « Démarrer la télédéclaration », la fenêtre ci-dessous apparaît :



Avez-vous des certifications ?
Pour vous faciliter la saisie de cette DRev, merci de nous indiquer si vous revendiquez des volumes en :
Conventionnel
Conversion en Bio
AB hors conversion
Biodynamie hors conversion
Annuler Valider

NB : Si vous êtes déjà certifié AB, veuillez cocher « AB hors conversion » Si vous êtes en cours de certification AB, veuillez cocher « Conversion en Bio »

Cochez les cases correspondant à votre certification et validez. S'en suit différents onglets :

Le 1^{er} onglet Entreprise concerne les informations relatives à votre établissement. Merci de vérifier l'exactitude, puis cliquez sur « valider et continuer ».

(1) Entreprise	2 DR	3 Superficies	(4) Répartition du VCI 2020	5 Volume	es AOP	6 Validation	
Entreprise	e Donnée	es administrativ	es, merci de les modifier	en cas de c	hange	ment	
N° CVI ⁸⁴	12345678		Ra	aison Sociale	Mme Vi	gneronne	
N° SIRET 12	3 456 789 0001	12		Adresse	388 av .	lean-Jaurès	
				Commune	Carpent	ras	
			Tálán	Code Postal	84200		
			Télép	hone Mobile	06 01 02	2 03 04	
				Email	vigneror	nne@vin-du-ventoux.cor	n
Logement d	u vin (éd	iter)					
Le vin est logé à la m	iême adresse	que l'entreprise					
							Changer les certifications que je déclare
Retourner à mo	on espace		Modif	ïer			Valider et continuer >



Le 2^{ème} onglet DR concerne votre Déclaration de Récolte, qui sera importée via Prodouane. En ayant déclaré votre DR au préalable sur Prodouane, les données de la déclaration seront automatiquement transférées et votre DREV sera ainsi pré-saisie.

① Entreprise	2 DR	3 Superficies	4 Répartition du VCI 2020	5 Volumes AOP	6 Validation	
Récupérat	tion d	es donnée	s de la Déclarati	on de récolt	e	
			Traitement des données	Prodouane en cours		
		PRODOU@	Due ≫		ven	itoux
						Import en cours ;)

Si le transfert échoue, la fenêtre ci-dessous apparaîtra. Pour continuer avec votre DR, vous pouvez tout de même importer le fichier de votre Déclaration de Récolte que vous aurez préalablement récupérée sur Prodouane.

<u>Attention</u> : seul un fichier Excel (format.xls) est accepté !

1 Entreprise	2 DR	3 Superficies	(4) Répartition du VCI 2020	5 Volumes AOP	6 Validation	
Récupération de la déclaration de récolte						
Les données de votri Merci de bien vouloi Fichier Ch	e Déclaration r nous fournir oisir un fichier	de récolte 2021-2022 r le fichier XLS de vot r Aucun fichier chois	ne sont pas disponibles sur le site re Déclaration de récolte afin de po i	de la Douane pour le CV pursuivre la saisie de vos	l 8407210750. revendications.	
 Retourner à l'ét 	ape précéder	nte				Valider et continuer >

Le 3^{ème} onglet Superficies reprend les superficies par produit et par couleur importées de votre DR.





NB : Si vous possédez un VCI, veuillez nous contacter, nous établirons ensemble votre DREV.



SIRET 413 870 783 00029 - APE 9412 Z - TVA FR 42 413 870 783

- <u>Le 4^{ème} onglet</u> Répartition de votre VCI n'apparaîtra pas si vous n'avez pas eu de VCI l'année précédente. Le logiciel passera directement à l'onglet suivant.
- Le 5^{ème} onglet Volumes AOP concerne les volumes. Comme pour les surfaces, les données de la récolte sont reprises, et si tout le volume est apporté en CP, le volume se saisit automatiquement.

1 Entreprise	2 DR	3 Superficies	Superficies ④ Répartition du VCI 2022 ⑤ Volumes AOP ⑥ V			/alidation				
Revendica	Revendication AOP									
Les informations de l	Les informations de revendication sont reprises depuis votre Déclaration de Récolte, SV11 ou SV12, lorsque nous avons pu déduire vos volumes sur place.									
veuillez verifier leur (conerence et	au besoin complete	er les information	Déclaration	l de récolte		D	éclaration de	Revend	ication
Produits revendiqu	ıés		Volume récolté total (L5) (hl)	Volume en cave part. (L9) (hl) 😯	Vol. récolté net totale (L15) (hl) 💡	Volume VCI constitué (L19) (hl) 😜	Volume revendiq net issu de récolte (hl)	e ué volu a reven issu c e (F	ume diqué lu VCI n) 😧	Volume revendiqué net total (hl)
Ventoux Rouge		9.26 ha	324.00	324.00	315.00	hl	315.	00		315.00 hl
Ventoux Rosé		1.00 ha	42.50	42.50	41.00	hl	41.	00		41.00 hl
Ventoux Blanc		2.67 ha	119.00	119.00	115.00	hl	115.	00		115.00 hl
Retourner à l'ét.	Retourner à l'étape précédente Z' recalculer les volumes Valider et continuer					et continuer 🕻				

Toutes les indications entre parenthèses correspondent aux lignes de votre DR.

Correspond à la Ligne 15 (L15) de votre DR sans les lies. Merci de vérifier que les volumes soient bien corrects. En cas d'erreur, nous vous invitons à effectuer les changements nécessaires dans les rectangles blancs.

Une fois toutes les modifications effectuées, cliquez sur recalculer les volumes, puis passez à la dernière étape en cliquant sur « valider et continuer ».



Le 6^{ème} et dernier onglet Validation il vous reste juste à vérifier si tout est exact et à cliquer sur gradider la déclaration pour confirmer.

① Entreprise ② DR ③ Superficies ④ Répartition du VCI 2022 ⑤ Volumes AOP		6 Validation					
Validatior	n de vo	otre déclar	ation				
Revendicati	on AOC						
Produits revendiq	lués			Superficie revendiquée (ha)	Volume millesime 2022 issu du VCI (hl)	Volume issu de la récolte 2023 (hl)	Volume revendiqué net total (hl)
Ventoux Rouge			34.01 hl/ha	9.2608 ha		315.00 hl	315.00 hl
Ventoux Rosé			41.00 hl/ha	1.00 ha		41.00 hl	41.00 hl
Ventoux Blanc			43.08 hl/ha	2.6693 ha		115.00 hl	115.00 hl
			Total	12.9301 ha	0.00 hl	471.00 hl	471.00 hl
Retourner à l'ét	ape précéde	nte	PDF de	e la DRev		C Va	alider la déclaration

Permet d'avoir le PDF de votre déclaration.

La déclaration est transmise directement à l'ODG qui se chargera de la vérifier et de la valider définitivement.

NB.1 : Il peut cependant arriver que vous rencontriez des messages comme ceux indiqués cidessous. Cela ne vous empêche pas de poursuivre votre télédéclaration, mais il est préférable de vérifier les points mentionnés.

NB.2 : Un seul point bloquant vous empêchera de continuer : si votre rendement dépasse le seul autorisé.

Points bloquants
 A Ventoux Rouge : Vous revendiquez un volume supérieur à celui qui figure sur votre déclaration douanière en L15 A Ventoux Rouge : Vous revendiquez une superficie supérieure à celle qui figure sur votre déclaration douanière en L4
Points de vigilance 🧕 🥹
A Ventoux Rouge : Vous ne revendiquez pas le même volume que celui qui figure sur votre déclaration douanière en L15 (peut-être dû au complèment de VCI ou un achat)

C'est FINI pour la DREV.



Visualisation de votre DR

Une fois votre DR importée vous pourrez la visualiser dans « Déclarations, Eléments déclaratifs, Déclaration de Récolte, Visualiser la synthèse du document ».

La fenêtre ci-dessous apparaîtra.

Déclaration de	Récolte 202	3						È Décla	ration in	nportée	le 1 0 /1	2/2023
Adresse : Contact :	ucteur Vinificateur (Cave Part	iculière) /		- CVI	(FR)	- (11	SIRET :				
Détail par produit									QCon	nparer les su	perficies av	ec la DAP
							Lignes			7		
Produits	Rdmt L5-L16 L15	L04	L04b	L05	L06	L07	L08	L09	L15	L16	L18	L19
Ventoux Blanc	46,46 hl/ha 46,46 hl/ha	1.5929 ha	1.5929 ha	77.00 hl	— hl	— hl	— hl	77.00 hl	74.00 bi	3.00 hl	— hl	— hl
Ventoux Rosé	27,93 hl/ha 27,93 hl/ha	1.8618 ha	1.8618 ha	54.00 hl	— hl	— hl	— hl	54.00 hl	52.00 hl	2.00 hl	— hl	— hl
Ventoux Rouge	48,35 hl/ha 48,35 hl/ha	4.9633 ha	4.9633 ha	248.00 hl	— hl	— hl	— hl	248.00 hl	240.00 hl	8.00 hl	— hl	— hl
	/ Total	8.418 ha	8.418 ha	379.00 hl	0.00 hl	0.00 hl	0.00 hl	379.00 hl	366.00 hl	13.00 hl	0.00 hl	0.00 hl
Retour				PDF de la	DR							
Ren	idement											
	F											

En cliquant sur « comparer les superficies avec la DAP », vous aurez la fenêtre ci-dessous, elle compare votre DR avec votre DAP 2024.

Comparaison des superficies entre la DAP et la DR 2023								
Produits	Superficies issues de la DAP	Superficies issues de la DR						
Ventoux	8.418 ha	8.418 ha						
Retour								



3.2 Je suis une Cave Coopérative

Vous devez suivre le processus destiné aux Caves Particulières, à la différence près que les douanes transmettent directement votre SV11 (pour le $2^{\text{ème}}$ onglet).

Visualisation de votre SV11

En cliquant sur « Déclaration de Production » et sur « Visualiser la synthèse du document ».

Eléments déclaratifs		Campagnes : 2023-2024 V Changer
Veuillez trouver ci-dessous l'ensemble de vos éléments décla	aratifs	
Déclaration de Production 2023	Revendication des produits 2023 🥥	Affect. parcellaires de vos apporteurs 2023
Votre déclaration a été récupérée depuis prodouane.	Votre déclaration de revendication a été validée pour cette année.	Vous pouvez déclarer les affectations parcellaires de vos apporteurs.
Visualiser la synthèse du document	Visualiser la déclaration	Continuer à déclarer pour vos apporteurs
Voir tous les documents	Voir tous les documents	

Vous pourrez visualiser la synthèse de votre SV11 ainsi que tous vos apporteurs.

and the second												
							Lignes					
Produits	Rdmt L15	L04	L04b	L05	L06	L07	L08	L09	L15	L16	L18	L19
Ventoux Blanc	45,67 hl/ha	16.5083 ha	— ha	— hl	— hl	— hl	777.85 hl	— hl	75 <mark>4.50</mark> hl	23.35 hl	— hl	- 1
Ventoux Rosé	37,84 hl/ha	33.5367 ha	— ha	— hl	— hl	— hl	1 308.48 hl	— hl	1 269.19 hl	39.29 hl	— hl	_}
Ventoux Rouge	31,05 hl/ha	94.3074 ha	— ha	— hl	— hl	— hl	3 022.1 <mark>6</mark> hl	— hl	2 928.22 hl	9 <mark>3.</mark> 94 hl	— hl	-1
	Total	144.3524 ha	0.00 ha	0.00 hl	0.00 hl	0.00 hl	5 108.49 hl	0.00 hl	4 951.91 hl	156.58 hl	0.00 hl	0.00 h
Retour				PDF de	e la SV11						Supprimer	la SV11
≮ Retour		Ren	ndeme	PDF de	e la SV11				Perme	et de co	Supprimer	la SV11
< Retour flouté, la liste de tou	us les	Rep	ndeme	PDF de	e la SV11	1			Perme différ	et de co	Supprimer	er les
Retour flouté, la liste de touporteurs pour cette S	us les SV11.	Re	ndeme	PDF de	e la SV11	1			Perme différ apport	et de co ents vo eurs av	Supprimer ompare blumes vec leu	er les des r DR
Retour flouté, la liste de tou porteurs pour cette S de vos apporteurs n	us les SV11. i'est pas	Rea	ndeme	PDF d	e la SV11	1			Perme différ apport	et de co ents vo eurs av	Supprimer ompare olumes rec leu	er les des r DR
Retour flouté, la liste de tou porteurs pour cette S de vos apporteurs n ilité, celui-ci apparaí	us les 5V11. 2'est pas îtra en	Re	ndeme	PDF de	e la SV11	1			Perme différ apport	et de co ents vo eurs av	Supprimer ompare olumes rec leu	er les des r DR

Si vous cliquez sur « comparer les volumes avec les DR » la fenêtre suivante apparaît :



Si

A	- CVI :		SIRET :			
Adresse :	The charter is formula better sublicities	(FR)				
Contact :	1					
oduit	Volumes issus de la SV	١	/olumes issus de la DR	C	ifférence D)étails
ntoux Rosé		14		14.35	0.35	۲
ntoux Rouge		2805.06		2755.38	49.68	
ntoux Blanc		325.97		334.73	8.76	
Retour				/		
Retour						•
	Ce sont le	es différe	nces qu'il y a 🚩		Cliq	uez ici p
	entre v	otre SV1	1 et les DR		visual	liser l'er
			I et les Dit			
	déclarées	s par vos	coopérateurs.			
ableau de vérific	déclarées	s par vos	coopérateurs.			
ableau de vérifio Adresse : Contact :	déclarées	s par vos	o - SIRET :			
ableau de vérific Adresse : Contact :	déclarées ation SV11 2023	s par vos	Volumes issus de la DR		Différence	Détails
ableau de vérifio Adresse : Contact : roduit rentoux Rosé	cation SV11 2023	s par vos	Volumes issus de la DR	14.35	Différence 0.35	Détails
Tableau de vérifie Adresse : Contact : Produit Ventoux Rosé	cation SV11 2023	S par vos	Volumes issus de la DR	14.35	Différence 0.35 0.35	Détails
ableau de vérific	cation SV11 2023	s par vos	Volumes issus de la DR	14.35 14.35 2755.38	Différence 0.35 0.35 49.68	Détails
ableau de vérific	cation SV11 2023	S par vos	Volumes issus de la DR	14.35 14.35 2755.38 334.73	Différence 0.35 0.35 49.68 8.76	Détails C C C C C C C C C C C C C C C C C C C
ableau de vérific	cation SV11 2023	S par vos	Volumes issus de la DR	14.35 14.35 2755.38 334.73	Différence 0.35 0.35 49.68 8.76	Détails C C C C C C C C C C C C C C C C C C C

et son CVI.

la SVII et la DR du cooperateur a vérifier.



3.3 Je suis un Négociant Vinificateur

Vous aurez l'interface ci-dessous et ne possèderez que 2 encadrés.

Vous devez suivre le processus destiné aux Caves Particulières également, à la différence près que les douanes transmettent directement votre SV12 (pour le $2^{\text{ème}}$ onglet).

Eléments déclara	atifs		Campagnes :	Courante	~	Changer	
Veuillez trouver ci-dessous l'ensem	ble de vos éléments dé	claratifs					
Déclaration de Production 20	024	Revendication des produits 2024					
Votre déclaration n'a pas encore Pour la récupérer il vous suffit de télédéclaration de votre déclarat Revendication.	été récupérée. e démarrer la ion de	Votre déclaration de revendication viticole pour cette année n'a pas encore été déclarée.					
		Démarrer la télédéclaration					
Voir tous les docume	ents	Voir tous les documents					

Visualisation de votre SV12

Déclaration SV12 2023							Décla	aration im	portée	le 10/1	2/2023
Adresse : Contact :	ficateur -	- C	VI :		SIRET	:					
Détail par produit						Lignes		Q Co	mparer les	volumes av	vec les DR
Produits Rdm	t L15 L04	L04b	L05	L06	L07	L08	L09	L15	L16	L18	L19
Ventoux Blanc 43,94	7.3964 ha	— ha	— hl	— hl	— hl	— hl	— hl	325.97 hl	— hl	— hl	— hl
Ventoux Rosé 49,77	0.2813 ha hl/ha	— ha	— hl	— hl	— hl	— hl	— hl	14.00 hl	— hl	— hl	— hl
Ventoux Rouge	74.6946 ha	— ha	— hl	— hl	— hl	— hl	— hl	2 805.06 hl	— hl	— hl	— hl
1	otal 82.3723 ha	0.00 ha	0.00 hl	0.00 hl	0.00 hl	0.00 hl	0.00 hl	3 145.03 hl	0.00 hl	0.00 hl	0.00 hl
Ce document implique 18 apporteurs :											
< Retour		PD	F de la SV	12					S	upprimer	la SV12

Vous avez la même interface que les Caves Coopératives, vous pouvez donc suivre la même démarche destinée aux SV11 (« Visualisation de votre SV11 »).



4 - Déclaration d'Affectation Parcellaire (DAP)

La Déclaration d'Affectation Parcellaire doit être effectuée avant le 15 mai de chaque année.

Avant de commencer, assurez-vous que votre CVI est à jour auprès des douanes, car la plateforme importe automatiquement toutes vos parcelles à partir de votre CVI.

4.1 Je suis une Cave Particulière

<u>Avant</u> de débuter la déclaration DAP : cliquez sur « Parcellaire » puis « Mettre à jour via Prodouane » (encadré orange).

Vous cliquez ensuite sur Décla	ration . Une nouvelle fenêtre «]	Eléments déclaratifs » apparaît.
Déclarations Habilitations Parcellaire Docu	ments	1 0
Eléments déclaratifs		Campagnes : Courante V Changer
Veuillez trouver ci-dessous l'ensemble de vos éléments d	éclaratifs	
Déclaration de pieds manquants 2024	Déclaration de Récolte 2024	Revendication des produits 2024
Vous avez déjà validé votre déclaration de pieds manquants	Votre déclaration a été récupérée depuis prodouane.	Votre déclaration de revendication a été validée pour cette année.
Visualiser	Visualiser la synthèse du document	Visualiser la déclaration
Voir tous les documents	Voir tous les documents	Voir tous les documents
Déclarations d'irrigation 2025	Déclaration d'affectation parcellaire 2025	
Cette déclaration s'appuie sur l'affectation parcellaire qui n'a pas encore été saisie et approuvée pour la période 2025.	Identifier ou mettre à jour l'affectation de vos parcelles	
	Démarrer la télédéclaration	
Voir tous les documents	Voir tous les documents	
		<u> </u>

Dans l'encadré « Déclaration d'affectation parcellaire 2025 », cliquez sur « Démarrer la télédéclaration ».



La fenêtre ci-dessous apparait avec différents onglets :

Déclaration du Parcellaire

Le 1^{er} onglet Exploitation , vérifiez l'exactitude des données, puis cliquez sur « Continuer ».

(1) Exploitation	2 Affectations	3 Validation			
Exploitation Merci de mettre	DN e vos données à j	our en cas d'er	reur ou de modification		
N° CVI			Raison Sociale	e	
N° SIRET			Adresse	e	
			Commune	e MORMOIRON	
			Code Posta	al 84570	
			Téléphone Bureau	u	
			Téléphone Mobile	e	
			Emai	II Contraction of the second se	
Retourner à mor	n espace		Modifier	Continuer >	

 <u>Le 2^{ème} onglet</u> Affectations, toutes vos parcelles enregistrées dans votre CVI apparaissent et sont repertoriées par commune.







Commune	Lieu-dit	Section / N° parcelle	Cépage	Année plantat°	Surf. totale (ha)	Surf. dédiée (ha)	Affectée?	Affectation
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS	LE COMPANIO	0/888	GRENACHE N	10010-0015	0,5800	0.58	0	Partielle
SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS		0/80	SYRAH N		0,4190	0.419	0	Partielle
			Total	SAINT-PIERRE-	DE-VASSOLS	0.9990		2
Retourner à l'étape précédente		Eni	registrer en brouillon			/		Continuer 🗲
Si vous r enregistr	i'avez pas tern ez votre progr	niné, ession tard			•	Non cond	nbre to cernées	tal de pa

NB.1 : Pour les Caves Particulières qui apportent chez un vinificateur ou une cave coopérative ou parfois les deux, veillez à bien affecter vos parcelles au bon établissement.

En cliquant soit sur « Cave particulière », soit sur « *nom de la cave coopérative* » ou « *le nom du vinificateur* ».

① Exploitation	2) Affectations ③ Validatio	n							
Affectation of Les parcelles listées ci-des	de vos parcelles	ı 17/02/2025, ell€	es sont affecectables (oar dest	ination.				
Toutes les parcelles affe	ectées issues de la déclaration de la	précédente cam	pagne n'ont pas pu êt	re repri	ses, il est cor	nseillé de vérif	fier l'ensemble	e des parcelles	affectées.
↑ Cave particulière	SCALES VERVICES OF 17 WHILE	I Play and	545, LT 1955 5276						
CAROMB							🕑 Toutes les	parcelles de c	
									ette commune
Commune	Lieu-dit	Section / Nº parcelle	Cépage		Année plantatº	Surf. totale (ha)	Surf. dédiée (ha)	Affectée?	ette commune
Commune CAROMB	Lieu-dit	Section / N° parcelle	Cépage GRENACHE N		Année plantat°	Surf. totale (ha) 0,6785	Surf. dédiée (ha) 0.6785	Affectée?	Affectation Totale
CAROMB CAROMB	Lieu-dit	Section / N° parcelle	Cépage GRENACHE N MOURVEDRE N		Année plantat°	Surf. totale (ha) 0,6785 0,2700	Surf. dédiée (ha) 0.6785 0.27	Affectée?	Affectation Totale Totale

Dans cet encadré, les différentes destinations pour lesquelles vous pouvez attribuer vos parcelles. Le petit encadré gris vous indique où vous affectez vos parcelles.



Vous commencerez automatiquement par la cave particulière, une fois validé, l'onglet se mettra sur le deuxième onglet et ainsi de suite.

Vous devez impérativement faire vos 2 ou 3 onglets pour valider votre déclaration des parcelles.

NB.2 : Si une destination n'apparait pas, contactez-nous afin que nous fassions les changements nécessaires.

Le 3^{ème} onglet Validation c'est le récapitulatif de votre déclaration, une fois vérifiée, cliquez sur « Valider votre déclaration ».

		2					
(1) Exploitation	(2) Affectations	3) Validation					
Validation	de votre déc	laration					
Dénominatio	n CRESTET						
Commune	Lieu-dit	Section / Nº parcelle	Cépage	Année plantat°	Superficie affectée (ha)	Affectation	Destination
CRESTET	FileCon	10	SYRAH N	2000.0004	1,0570	Totale	Cave particulière
CRESTET	risbasa	7105	GRENACHE N	2003-2004	0,1631	Totale	C Resources of the S
			Total des 2 parce	lles de CRESTET	1,2201		
		Surface affect	able totale des 2 parcelle	s sélectionnées	1,2201		/
Observation	ns :						
Retourner à l'étap	pe précédente		Prévisualiser				S Valider votre déclaratior
To	otal de vos par fectées en Ver	rcelles		La de	estinatio	n de vo	s parcelles.

Une fenêtre de confirmation apparaît.

Vous devez maintenant déclarer les pieds manquants et les parcelles irrigables pour que votre DAP soit validée en totalité.



Confirmation de votre		
declaration parcentaire		
↓	Déclarations 2025 relatives à vos parcelles	
C Affectation parcellaire	O Pieds manquants	O Irrigation
Déclaration validée le 11/02/2025	Démarrer la déclaration	Démarrer la déclaration
Déclaration d'affectation p	arcellaire	Télédéclaration validée le 11/02/2025
Vos affectations ont bien été enregistrées		
Les parcelles mises en valeur pourrait rencontrer des p	roblèmes de dénomination déclarée au CVI.	

Pour continuer, cliquez sur « Démarrer la déclaration » des pieds manquants.

Une nouvelle fenêtre apparaît avec de nouveau 4 onglets :

Déclaration des pieds manquants

<u>Le 1^{er} onglet</u> Exploitation , comme précédemment, vous devez vérifier votre exploitation.
 Puis cliquez simplement sur Continuer .

1 Exploitation	2 Sélection des parcelles	3 Déclaration des manquants	4 Valio	lidation
Exploitation	n vos données à jour en c	as d'erreur ou de modificatio	on	
N° CVI		Raison	Sociale	
N° SIRET		A	dresse	
		Con	nmune M	MORMOIRON
		Code	Postal 8	84570
		Téléphone E	Bureau	
		Téléphone	Mobile	
			Email	
				🕑 je n'ai pas de parcelle avec plus de 20% de pieds manquam
Retourner à mon e	espace	Modifier		Continuer 3
				/

NB : si vous n'avez pas de parcelle avec plus de 20% de pieds manquants, cliquez sur le petit encadré, vous passerez directement au 4ème onglet (voir celui-ci plus bas).



 <u>2^{ème} onglet</u> <u>Sélection des parcelles</u> : vous ne déclarez que les parcelles avec plus de 20% de pieds manquants. Cochez les parcelles concernées, puis cliquez sur <u>Continuer</u>

arcelles de votre ex	(ploitat	ion				
rci d'indiquer vos parcelles ayant des pie	eds manquants	ou morts en c	liquant sur la ligne de la parcelle co	oncernee.		
Il n'est pas nécessaire d'indiquer les p	arcelles avec m	oins de 20% de	e pieds manquants.	🗹 Je n'ai pas de	parcelle avec plus de	20% de pieds manquants
LASSAN			🕑 Toute	s les parcelles de cette co	ommune ont des p	ieds morts ou manquants
.ieu-dit	Section	N° parcelle	Produit	Année plantat°	Surface (ha)	Pieds morts ou manquants ? (si + de 20%)
	0	-	Ventoux SYRAH N	12(5)(5)		0
	- AL	-	Ventoux VIOGNIER B	100.007	6,3530	
	10	81	Ventoux SYRAH N			
		-	Ventoux GRENACHE N			
	10	550	Ventoux GRENACHE N		6.55	
6.045	10	-	Ventoux GRENACHE N	165.005	1.005	
	10		Ventoux GRENACHE N	1 3		
1.00	103	-	Ventoux GRENACHE N			
	10	100	Ventoux CARIGNAN N	100 000	3	
	<i>i</i>		Ventoux CARIGNAN N	100.000		
Retourner à l'étape précédente			Enregistrer en brouillon			Continuer >

En cliquant, cela sélectionne la parcelle et inversement. Pieds morts ou manquants supérieur à 20%, la ligne et le petit encadre sont verts pour vous notifier que vous l'avez sélectionné.



<u>3^{ème} onglet</u> <u>Déclaration des manquants</u> : seules les parcelles sélectionnées précédemment apparaîtront, vous devez indiquer le pourcentage de pieds manquants pour chaque parcelle.

1 Exploitation	2 Sélection des	s parcelles ③ Décla	aration des manquants	(4) Validation						
Pieds morts ou manquants sur votre exploitation										
Merci d'indiquer la densité et le % de pied manquant										
 Il n'est pas nécessaire d'indiquer les parcelles avec moins de 20% de pieds manquants. Si vous n'avez aucune parcelle concernée, vous pouvez aller directement à la validation. 										
FLASSAN										
Lieu-dit	Section / Nº parcelle	Produit		Année plantatº	Surf. (ha)	Densité	% de pieds manquants			
	∞ <i>1</i> ()	Ventoux SYRAH N			0,4995	3623	40.00 %			
Retourner à l'étap	oe précédente		Enregistrer en broui	llon			Continuer >			
Ketourner à l'étape précédente Enregistrer en brouillon Continuer > La densité se calcule automatiquement. Vous devez inscrire le pourcentage										

Cliquez sur Continuer



<u>4^{ème} onglet</u> Validation : vérifiez le récapitulatif et cochez les trois cases
 d'engagement. Cliquez ensuite sur Valider votre déclaration puis « Confirmer ».

(1) Exploit	① Exploitation ② Sélection des parcelles ③ Déclaration des manquants ④ Validation								
Validation de votre déclaration de pieds manquants									
Commune	Lieu-dit	Section / N° parcelle	Produit	F	Année plantatº	Surf. (ha)	Densité	% de pieds manquants	
FLASSAN			Ventoux SYRAH N	1		0,4995	3623	40,00 %	
Total superfi	cie					0,4995			
Ne pas pr	roduire le rendement maxima irre de VCI sur les parcelles dé r ce document à mes unités d	il sur les parcelles d clarées ayant des p e vinification pour l	léclarées ayant des pieds manq ieds manquants es coopérateurs et les vendeur	uants s de vendange fraîche	2				
Observ	ations :								
< Retourner	r à l'étape précédente		Prévisualise	er		G	🞖 Valider votr	e déclaration	

Cliquez sur les trois petites cases pour accepter les différents engagements.

			Déclarations 2025 relatives à vos pa	rcelles				
C Affectat	ion parcellaire	C	S Pieds manquants	O Irrigation				
D	Déclaration validée le 11/02/2025 Déclaration validée le 11/02/2025				Démarrer la déclaration			
Déclaration de pieds morts ou manquants					T	élédéclaration	validée le	11/02/2025
Vos informa	ations ont bien été enregistrées							
Commune	Lieu-dit	Section / Nº parcelle	Produit	Année plantat° Surf. (ha)			Densité	% de pieds manquants
Total superfi	cie					0,0000		
Retour			Visualiser					
			La déclaration des participation des participation des participations des participations de la construcción des participations de la construcción	↓ ieds ≤e.	Cl	iquez sur «	Démar	rer la
					1'é	tape suiva	nte.	.55 01 u



Une nouvelle fenêtre apparaît avec 4 onglets différents :

Déclaration des parcelles irrigables

- <u>1^{er} onglet</u> Exploitation : comme pour les fois précédentes, vérifiez les informations et cliquez sur « continuer ».
- <u>2^{ème} onglet</u> <u>Sélection des parcelles irrigables</u> vos parcelles apparaissent, cochez les parcelles irrigables puis cliquez sur « Continuer » .

arcelles irrigables	sur votr	e explo	pitation	(4) Validation		
erci d'indiquer vos parcelles	irrigables ei	n cliquant	sur la ligne de la parcelle conc	ernée.	parcelles de cette	commune sont irr
Lieu-dit	Section	N° parcelle	Cépage	Année plantat°	Surface (ma)	Irrigable ?
Contraction of the second s	0	10	Ventoux SYRAH N	1000/000	0,4995	🔺 💿
	15	111	Ventoux VIOGNIER B	0965-1607	0,2630	0
	1	61	Ventoux SYRAH N	1967-1988	0,3540	
m (1995)	-	-	Ventoux GRENACHE N	1005/004	0,0095	
	- 40		Ventoux GRENACHE N	1000	0,7325	
			Ventoux GRENACHE N	1015-1015	0,4145	
	All	10	Ventoux GRENACHE N		0,0725	
	~		Ventoux GRENACHE N	1 1	0,0090	
			Ventoux CARIGNAN N		0,4233	
	-		Ventoux CARIGNAN N		0,4567	
Retourner à l'étape précédente			Enregistrer en brouillon			Continu

Parcelles irrigables



<u>3^{ème} onglet</u> <u>Déclaration des parcelles irrigables</u> : vous devez sélectionner le type de matériel utilisé ainsi que la ressource.

1 Exploitation	2 Sélection de	s parcelles irrigables	3 Déclaration de	es parcelles i	irrigables	4 Validatio	n	
Parcelles irr Merci d'indiquer le	r igables s e type de mat	s ur votre ex tériel et de ressou	ploitation urce utilisés sur d	chaque pa	arcelle irr	igable		
FLASSAN								
Lieu-dit	Section / Nº parcelle	Cépage	Année plantatº	Surf. (ha)	Type d	e matériel	Type de ressource	Dupliquer les types
	10/00	Ventoux SYRAH N	(36) (50)	0,4995	Saisir un r	matériel 🔹	Saisir une ressource 🔹	Ŧ
		Ventoux VIOGNIER B		0,2630	Saisir un r	matériel 🔹	Saisir une ressource	+
Retourner à l'étape	précédente		Enregistrer er	n brouillon				Continuer 🗲
×				×				

Vous devez noter le type de matériel utilisé pour l'irrigation.

Dans le menu déroulant, vous trouverez des suggestions telles que « Goutte à goutte », « Canon », « Système enterré », etc.

Cependant, vous pouvez ajouter un autre type de matériel en cliquant dessus.

Vous devez choisir la ressource allouée à votre irrigation (Canal de Carpentras, Canal de Provence, Forage...)

Si toutes vos parcelles utilisent le même matériel et la même ressource, utilisez la fonction d'autoremplissage.

Cliquez sur Continuer pour la dernière étape.



<u>4^{ème} onglet</u> Validation : c'est le récapitulatif de votre déclaration , vérifiez et cliquez sur « Valider votre déclaration ».

1 Exploi	itation 2 Sélection	des parcelles irri	gables ③ Déclaration	on des parcelles i	rrigables	Validation	
Valida	tion des parc	elles irri	gables sur l'e	exploitati	on		
Commune	Lieu-dit	Section / Nº parcelle	Cépage	Année plantatº	Surf. (ha)	Type de matériel	Type de ressource
FLASSAN			Ventoux SYRAH N		0,4995	Goutte à goutte	Canal de Carpentras
FLASSAN			Ventoux VIOGNIER B	1000 1007	0,2630	Goutte à goutte	Canal de Carpentras
Total super	ficie				0,7625		
Obser	vations :						
	er à l'étape précédente		P	révisualiser			🕑 Valider votre déclaration

Vous avez terminé.



4.2 Je suis une Cave Coopérative

Une mise à jour du parcellaire de vos apporteurs sera effectuée chaque année avant votre déclaration.

Si toutefois certains changements n'étaient pas appliqués, merci de nous en informer afin que nous puissions procéder à une réactualisation (nous pouvons gérer les mises à jour au cas par cas).

Voici votre interface, cliquez sur « Déclarer pour vos apporteurs ».

Eléments déclaratifs		Campagnes : Courante V Changer
/euillez trouver ci-dessous l'ensemble de vos éléments	déclaratifs	
Déclaration de Production 2024	Revendication des produits 2024	Affect parcellaires de vos apporteurs 2025
Votre déclaration a été récupérée depuis prodouane.	Votre déclaration de revendication a été validée pour cette année.	Vous poutez déclarer les affectations parcellaires de vos apporteurs.
Visualiser la synthèse du document	Visualiser la déclaration	Déclarer pour vos apporteurs
Voir tous les documents	Voir tous les documents	

Cliquez sur Continuer

Récupération des apporteurs depuis votre SV11	
En continuant vos apporteurs vont être récupérés depuis votre SV11.	Continuer >



Une nouvelle fenêtre s'ouvre avec 2 onglets.

➢ <u>1^{er} onglet</u> Adhérents : la liste de tous vos coopérateurs apparait. Vous devez vérifier s'ils font toujours partie de votre cave. Si ce n'est plus le cas, cliquez sur la case Adhérent . Celle-ci sera remplacée par

Démissionnaire .

① Adhé	rents ② Saisies des affectati	ons parcellair									
Liste c	Liste complète de tous vos adhérents										
Vous pouvez	Vous pouvez mettre à jour la liste compléte de tous vos adhérents. Voir les changement										
Ceux qui ne v	Ceux qui ne vous ont rien apportés cette année mais qui reste adhérent doivent resté cochés.										
Ajouter un	Ajouter un apporteur										
	Provenance	CVI	Nom								
Adhérent	sV11		ETABLISSE	MENT-00016401							
Adhérent	sv11) ETABLISSE								
	Démissionnaire SV11 ETABLISSEMENT-00129501										
Adhérent	sV11			ETABLISSEMENT-00049701							
Adhéren	ıt SV11		ETABLISSEMENT-00111101								
Adhéren	t SV11		ETABLISSEMENT-00132701								
	Démissionnaire SV11		ETABLISSEMENT-00158701								
Retour					Valider et continuer >						
\checkmark											
Toujours adhérent	*		•	X	*						
dans votre cave	Ne fait plus	CV	I de votre	Nom et prénom	Etape suivante						
coop	partie de la cave coop	c 00	pérateur	du coopérateur							

NB 1 : Ceux qui ne vous ont rien apporté cette année mais qui restent adhérents doivent rester cochés.

NB 2: Pensez à envoyer à l'ODG les retraits d'habilitation pour vos coopérateurs démissionnaires s'ils ont cessé leur activité en totalité.

Cliquez sur « valider et continuer ».



<u>2^{ème} onglet</u> : Saisie des affectations parcellaires, tous les adhérents non démissionnaire vont apparaître.



Pour les différentes étapes, reportez-vous aux caves particulières <u>page 16</u> et suivre le même déroulé.

Une fois toutes les étapes terminées (Affectation, Manquant, Irrigable) pour tous vos coopérateurs, vous pouvez télécharger le fichier de toutes les parcelles validées en cliquant sur « Export CSV des affectations validées ».

8400401800	SCEA RAME FRERES ETABLISSEMENT-00111101		Saisir la déclaration Pas cette année			
8407001180	SCEA VEVE PIERRE ETABLISSEMENT-00132701		Saisir la déclaration Pas cette année			
< Retour		Export CSV des affectations validées				

Vous avez terminé.



4.3 Je suis un apporteur de vendanges fraiches

Le processus à suivre est identique à celui des caves particulières.

Veuillez-vous référer à la page 16 de celles-ci pour commencer votre déclaration.

Assurez-vous que votre vinificateur est bien répertorié et attribuez-lui les parcelles appropriées.

Si ce n'est pas le cas, veuillez nous contacter afin que nous puissions effectuer les modifications nécessaires.

Au début de votre déclaration, le premier onglet sera intitulé « Cave particulière » qui ne vous concerne pas. Vous pouvez juste cliquer sur « continuer » en bas à droite et passer directement à l'onglet suivant celui de votre vinificateur.

Г			-											
	1 Exploitation 2 Affecta	ations ③ Validation												
	Affectation de vos parcelles Les parcelles listées ci-dessous sont reprises l'identification du 19/03/2025, elles sont affecectables par destination.													
MAZAN © Toutes les parcelles de c														
	Commune	Lieu-dit	Section / Nº parcelle	Cépage	Année plantatº	Surf. totale (ha)	Surf. dédiée (ha)	Affectée?	Affectation					
	MAZAN		C/	CARIGNAN N		1,5000	1.50		Totale					
	MAZAN		C/	SYRAH N		0,9400	0.94		Totale					
① Exploitation ② Affectations ③ Validation Affectation de vos parcelles Les parcelles listées ci-dessous sont reprises l'identification du 19/03/2025, elles sont affecectables par destination. ☆ Cave particulière														
	MAZAN Contes les parcelles de cette commune													
	Commune	Lieu-dit	Section / N° parcelle	Cépage	Année plantat°	Surf. totale (ha)	Surf. dédiée (ha)	Affectée?	Affectation					
	MAZAN		C/	CARIGNAN N		1,5000	1.50		Totale					
	MAZAN		c/@	SYRAH N	2	0,9400	0.94		Totale					
1 ^{er}	onglet : Cave													
pa	rticulière, cela ne	2 ^{eme} onglet : vinificateur												
vo	vous concerne pas.													



5. Déclaration d'irrigabilité 2025

En cours - fera l'objet d'un nouvel envoi du Guide de la plateforme AOC Ventoux.

